

15ème législature

Question N° : 12692	De M. Bernard Brochand (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >gendarmerie	Tête d'analyse >Gendarmerie - Difficultés matérielles	Analyse > Gendarmerie - Difficultés matérielles.
Question publiée au JO le : 02/10/2018 Question retirée le : 09/10/2018 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Bernard Brochand appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les difficultés matérielles rencontrées depuis plusieurs mois par la gendarmerie. De nombreux témoignages de gendarmes attestent d'une même réalité : les forces de gendarmerie manquent cruellement de moyens matériels pour leur permettre d'assurer de façon satisfaisante leurs missions régaliennes et, en particulier, assurer la protection de leurs concitoyens. Manque de carburant pour sortir autant que nécessaire, manque de pièces détachées pour réparer certains véhicules qui sont immobilisés, sorties sur le terrain limitées etc. Alors que le Gouvernement envisage de mettre en place en 2019 une « Police de sécurité au quotidien » dont le but est de permettre une plus grande présence des forces de l'ordre sur le terrain avec, entre autres, la création de « Brigades de contact » pour la gendarmerie, il aimerait connaître les intentions du Gouvernement sur les crédits qu'il entend allouer à la gendarmerie dans le cadre de la prochaine loi de finances pour 2019, afin que les gendarmes ne se sentent pas délaissés par la République et obtiennent les moyens dont ils ont besoin pour assurer la sécurité des Français dans un contexte de risque terroriste.